

ATELIER : Evaluer les acquis des étudiants

Objectifs

Réfléchir sur sa pratique d'évaluation et comparer les méthodologies employées dans les diverses disciplines.

Public visé et pré-requis

Doctorants ayant une charge d'enseignement, enseignant(e) souhaitant réfléchir sur sa pratique d'évaluation

Intervenant (s)

Marie-Françoise Fave-Bonnet, Professeur de Sciences de l'éducation

Date et durée

12h

Session 1 : Mardi 17 décembre 2013, mardi 7 janvier 2013, de 9h30 à 16h30

Lieu

Salle 304, bâtiment A

Programme

- Éléments de docimologie (les notes) et d'évaluation (le système d'évaluation)
- Informations sur la réglementation locale et nationale
- Construction de critères et exercices pratiques de notation de copies

Mis à jour le 18 novembre 2014

En vous inscrivant à cette formation vous vous engagez à

Être présent pendant TOUTE la durée du séminaire,
Prévenir de votre absence au plus tôt afin que nous puissions donner votre place à un doctorant sur liste d'attente,
Nous vous rappelons que ces formations bien que gratuites sont animées par des enseignants chercheurs ou des personnalités extérieures et ont un **coût important** (1 000 euros la journée en moyenne) pour l'université,

Dans le cas d'**absences répétées et non justifiées** à ces formations organisées par le pôle mobilité professionnelle des doctorants vos inscriptions ultérieures à ces formations ne seront plus prioritaires.

Modalités d'inscription et confirmation

Votre inscription via le formulaire enregistre et valide votre inscription. Vous recevrez avant le début de la formation un mail vous confirmant la salle et l'heure à laquelle débutera la formation.

Formulaire d'inscription

Prénom (*)

Nom (*)


Téléphone (*)

Email (*)

Discipline (*)

Ecole doctorale (*)

Validation de saisie (*)



[écoutez le mot à saisir](#)

« Les intitulés suivis de * indiquent les champs obligatoires. Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux agents habilités de l'Université responsable du traitement de votre demande. Elles ne sont en aucun cas réutilisées à d'autres fins.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données relatives aux informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse électronique suivante: cil@liste.parisnanterre.fr. »

Donnez votre avis ! Évaluez cette formation

[http://question.parisnanterre.fr/index.php?sid=26199
&lang=fr](http://question.parisnanterre.fr/index.php?sid=26199&lang=fr)

En vous inscrivant à ces formations vous vous engagez à

- Être présent pendant **TOUTE** la durée du séminaire,
- **Prévenir de votre absence** au plus tôt afin que nous puissions donner votre place à un doctorant sur liste d'attente,
- Nous vous rappelons que ces formations bien que gratuites sont animées par des enseignants chercheurs ou des personnalités extérieures et **ont un coût important** pour l'université,
- Dans le cas d'**absences répétées et non justifiées** à ces formations organisées par le pôle mobilité professionnelle des doctorants, vos inscriptions ultérieures à ces formations ne seront plus prioritaires.

ECTS

L'objectif de ces séminaires est de vous apporter les clés pour réussir votre thèse et votre projet professionnel. Ils s'insèrent pleinement dans votre parcours doctoral. Ces formations vous permettront de valider dans les trois premières années de votre doctorat les **10 crédits ECTS obligatoires** de "Professionnalisation" (sur l'ensemble des 180 crédits correspondant à la thèse).

4h en séminaire professionnalisant sont équivalentes à 1 ECT.

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs ateliers par année universitaire. Une attestation de participation vous sera remise sur simple demande à l'issue de chaque atelier (à télécharger sur le site de votre école doctorale) et vous permettra de faire valider ces crédits auprès de votre école doctorale.

<https://professionnalisation-doctorants.parisnanterre.fr/atelier-evaluer-les-acquis-des-etudiants-385868.kjsp?RH=14>